



Note d'information Forum des Enfants d'Afrique

A Niamey, du 24 au 29 septembre 2018

Contexte et justification

Les données démographiques à l'échelle mondiale indiquent que l'Afrique est le continent qui regorge de plus de jeunes. Cette jeunesse est au cœur des dynamiques de développement que connaît le continent ces dernières années. Ce continent s'oriente vers l'intégration grâce à la volonté de ses Etats Membres qui ont mis en place des politiques y compris celles axées sur les droits des enfants et jeunes, filles comme garçons. L'approche des systèmes de protection que développent ces Etats, vise à protéger les enfants contre la maltraitance, la négligence, la violence et l'exploitation ainsi qu'à assurer le droit à une assistance spéciale aux personnes handicapées et aux enfants marginalisés, exclus ou vulnérables. Malgré les efforts déployés, l'engagement en faveur de la protection des populations bute sur des obstacles en termes d'allocations budgétaires suffisantes et de politiques sociales ciblées sur les plus exclus dont les enfants et jeunes vulnérables. Egalement, l'offre de services de protection reste insuffisante tant du point de vue de sa qualité que du point de vue du paquet des prestations offertes. Il en résulte que les réponses aux problèmes croissants de protection des enfants et jeunes sont à la charge de petites associations, des organisations non gouvernementales et des communautés locales. Dans la plupart des pays, l'arsenal réglementaire, tant national qu'international, concernant les droits des enfants et jeunes et leur protection est ratifié mais peu appliqué ou l'est de manière inappropriée et sporadique.

Ainsi en est de la lutte contre la traite des enfants qui s'est réduite à une lutte contre les mobilités de mineurs. Or les mobilités des enfants et jeunes en Afrique, constituent un phénomène récurrent dont l'amplitude semble en constante augmentation même si des statistiques fiables ne sont pas toujours disponibles.

Aussi note-t-on qu'à propos de l'éducation et de la formation que plusieurs documents consultés mettent en exergue la volonté des enfants et jeunes d'accéder à des services d'éducation et de formation indisponibles dans leur zone d'origine. C'est une réalité dans de nombreux endroits du continent. Mais les services publics éducatifs ne s'inscrivent que rarement dans la satisfaction de ce besoin.

En outre, il est ressorti que dans nos pays, l'on ne communique pas clairement avec les enfants et les communautés sur les dispositions prises en lien avec le respect de leurs droits ou sur ce qui est prévu en termes d'actions et de ressources. Il y a un déficit d'information total de la part de l'administration sur les processus de planification en faveur des droits. Ces droits avant tout, doivent être une responsabilité des Etats africains et des communautés.

Les systèmes de suivi de la situation des droits de l'enfant souffrent par ailleurs de la faiblesse récurrente qu'est l'inexistence de tout mécanisme structuré de collecte et d'analyse des cas d'exploitation ou d'abus ou du nombre des enfants recevant une assistance sociale formelle et régulière.

Le contexte général est en outre caractérisé par de nombreuses situations peu reluisantes. Ainsi peut-on retenir aussi avec l'Unicef que la discipline violente³¹ est manifeste au sein de la CEDEAO. Ainsi 88% des enfants (2 – 14 ans) vivant dans les Etats membres de la CEDEAO ont vécu des disciplines violentes (physique et psychologique). De même la prévalence du mariage d'enfants dans la CEDEAO est de 42% parmi les filles et 3% parmi les garçons. La prévalence du mariage d'enfants avant 15 ans est en moyenne de 15% au sein de la région de la CEDEAO.

Aussi, le rapport global de l'OIT 2010 en ce qui concerne le travail des enfants pour les périodes de 2004 à 2008, indique que mondialement le travail de l'enfant a diminué de 222 million à 215 million parmi les enfants âgés de 5 à 17 ans. Cependant, les analyses régionales de la tendance mondiale ont indiqué qu'en Afrique Sub Saharienne les chiffres du travail des enfants ont plutôt augmenté que diminué de 49 million à 58 million dans la même période.

³¹ Telle qu'elle est appliquée dans MICS, DHS et les enquêtes nationales de certains pays choisis, la discipline violente peut prendre 2 formes : l'agression psychologique y compris les hurlements à l'enfant et adressant l'enfant par des noms offensifs ; et des châtiments physiques ou corporels qui incluent des actions visant à causer la peine physique à l'enfant sans blessures. Des châtiments physiques légers incluent secouer l'enfant, en tapant ou en frappant l'enfant sur la main, le bras, la jambe ou les fesses, tandis que les châtiments physiques sévères sont : frapper l'enfant sur la tête, les oreilles, ou frapper l'enfant dure ou à plusieurs reprises. Dans les enquêtes, on a demandé aux mères et aux agents de services sociaux si leurs enfants ont subi des sanctions disciplinaires violentes de ce type dans la maison au cours du mois écoulé.

Le contexte de l'Afrique subsaharienne, est aussi celui d'une grande pauvreté qui touche toutes les couches de la population et particulièrement les enfants et jeunes, ce qui les contraints à travailler parce que leur survie et celle de leur famille en dépendent. Le rapport mondial 2015² sur le travail des enfants, mentionne que quelque 168 millions d'enfants effectuent toujours du travail des enfants, alors que, parallèlement, il y a 75 millions de jeunes âgés de 15 à 24 ans au chômage et beaucoup plus qui doivent accepter des emplois qui ne leur apportent pas un revenu équitable, la sécurité au travail, une protection sociale ou d'autres caractéristiques essentielles du travail décent.

Cette pauvreté est une des raisons du recrutement des enfants dans les conflits armés sur le continent qui reste encore le théâtre de nombreux conflits avec un grand nombre de sa jeunesse qui s'y trouve embarqué au péril de leur vie. La situation de précarité expose facilement les enfants et jeunes à de nombreux déplacements où ils peuvent facilement se retrouver enrôlés par les groupes terroristes et armés pouvant leur donner de la "sécurité" et de quoi survivre.

Malgré des efforts déployés par les Etats et leurs partenaires, la pauvreté continue de toucher de manière aiguë les enfants et jeunes, menace leur survie, ainsi que leur développement, et constitue l'un des obstacles majeurs à la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD).

Somme toutes les enfants et les jeunes sont en général engagés dans des problématiques contemporaines qui mettent en mal les efforts individuels et collectifs pour leur développement. Les migrations de tous genres, les différentes crises identitaires qu'on observe et les difficultés à faire face aux défis de développement de l'Afrique méritent de nouvelles formes de questionnement. L'OIM estime par exemple que 100 000 migrants de l'Afrique de l'Ouest et Central ont atteint l'Europe à travers l'Italie en 2016. En plus, plus de 250,000 enfants migrants font le passage irrégulièrement pour l'Italie et la Grèce en 2016. Dans le cas l'Italie, de 16 500 enfants migrants, plus de 12 000 (72%) étaient non accompagné³. Et ces données, au-delà de ce qu'elles interpellent les dirigeants, nous obligent à nous engager dans une approche globale de la réflexion sur les contraintes constitutives du mal-être des sujets mineurs qui s'engagent dans des mobilités sociales descendante.

L'objectif général de ce forum des enfants et jeunes est de créer un espace de dialogue où peut se faire le bilan de l'évolution des droits des enfants afin de contribuer au renforcement de la protection des enfants contre les violences, la maltraitance, l'exploitation, le mariage des enfants et de susciter encore plus l'engagement politique et la capacité de réponse des pays. Il s'agira d'engager les filles et garçons, les décideurs et les experts dans des dynamiques pouvant assurer une plus grande prise en compte de l'effectivité de la jouissance des droits et opérer les orientations nécessaires dans les actions du mouvement.

Les objectifs spécifiques suivants ont été définis par le MAEJT :

- Faire le point sur les réponses données par nos Etats face aux violences faites aux jeunes
- Dialoguer avec les Etats sur les mesures de vulgarisation et d'application des textes protégeant les enfants de toutes les formes de violences
- Faire le point sur les progrès de nos droits, de nos AGR et de notre organisation;
- Faire le bilan de la mise en oeuvre du plan stratégique 2017 -2021 du MAEJT;
- Développer de nouvelles Alliances pour la protection des enfants contre les violences;
- Contribuer aux efforts de sensibilisation et de formation de la jeunesse africaine sur les droits de l'enfant
- Organiser des panels sur l'entrepreneuriat des jeunes et la lutte contre la pauvreté,
- Engager une réflexion sur les mobilités sociales ascendantes et les conditions de mise en oeuvre de l'accompagnement des sujets mineurs

Résultats attendus

- ✓ Le point sur les réponses données par nos Etats face aux violences faites aux jeunes est présenté aux jeunes

² World Report on child labour 2015: Paying the way to decent work for young people.

³ IOM, *Children and unsafe migration in Europe: Data and policy, understanding the evidence base.*
https://publications.iom.int/system/files/gmdac_data_briefing_series_issue5.pdf

- ✓ Amorce d'un dialogue avec les Etats sur les mesures de vulgarisation et d'application des textes protégeant les enfants de toutes les formes de violences
- ✓ Le point sur les progrès de nos droits, de nos AGR et de notre organisation est fait
- ✓ Une présentation du plan stratégique du MAEJT est faite avec les résultats qu'il propose;
- ✓ Le développement de nouvelles alliances pour la protection des enfants contre les violences;
- ✓ Une contribution faite aux efforts de sensibilisation et de formation de la jeunesse africaine sur les droits de l'enfant
- ✓ Organisation effective de panels sur l'entreprenariat des jeunes et la lutte contre la pauvreté
- ✓ Le développement de nouveaux outils de protection orientés sur les mobilités sociales assumées.

CADRE ORGANISATIONNEL DU FORUM :

Forum des enfants d'Afrique à Niamey du 24 au 29 septembre 2018.

Thème : Protection durable et participation citoyenne des enfants

Dates

Session de préparation : du 19 au 22 septembre

Forum des Enfants d'Afrique : du 24 au 29 septembre

Session d'évaluation et programmation : 1^{er} au 3 octobre

Organisateurs

Le Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs (MAEJT) est l'initiateur de la rencontre. Sa Commission Régionale en a défini les contenus. L'AEJT Niger en assure l'organisation en partenariat avec le Gouvernement de la République du Niger, *la Cedeao, les organisations du GRPE* les organisations partenaires dans le pays d'accueil et Enda Tiers monde qui assure les aspects de logistique internationale. Une semaine avant le début des travaux de la rencontre, le GEM sera présente à Niamey pour apporter son soutien à l'AEJT de Niger et aux partenaires locaux et définir le programme définitif de la rencontre.

Participation Enfants

Les délégués des 415 AEJTs existantes dans autant de localités de 27 pays d'Afrique seront présents, ainsi que les observateurs de plusieurs autres pays et un certain nombre d'invités (voir ci-dessous). Des délégations d'Amérique Latine, Asie et Europe sont également attendues.

Les autres organisations d'enfants en Afrique et sur d'autres continents sont également invitées.

147⁴ enfants, jeunes, et leurs accompagnateurs et invités d'une trentaine de pays Africains et d'autres continents sont conviés à Niamey.

Experts et Universitaires : seront invités à ce forum des universitaires et experts d'organisation partenaires ayant produit sur des questions liées à la protection des enfants contre les violences et sur les réponses données par nos Etats pour faire face à ces différentes violations des droits de l'enfant.

Pays membres : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée, Kenya, Libéria, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Ouganda République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie, Tchad, Togo et Zimbabwe, ..

Invités pressentis : Amérique Latine, Asie, Europe (Belgique, Finlande, Allemagne, Italie, Suède, Suisse),

⁴ Ce chiffre est indicatif, le budget mobilisé pour le forum sera déterminant pour définir le niveau de participation exacte.

Institutions, organisations et réseaux invités

L'Union Africaine et la CEDEAO : le MAEJT a été invité et a participé activement aux travaux de ces deux instances, « l'intégration africaine » et la solidarité au-delà des frontières est l'une de leurs principales raisons d'être en tant que Mouvement Africain.

Le MAEJT est membre du Groupe Regional de Protection des enfants (**GRPE**), qui regroupe Enda TM, Plan, Save the children, SSI-AO, UNICEF et World Vision.

Le programme et les activités prévues

- Des panels à « l'école de la participation des enfants »

- Organisation de panels avec des experts des différentes institutions : sur les violences faites aux enfants, la mobilité des enfants et jeunes, sur l'entrepreneuriat jeunes et la lutte contre la pauvreté, la contribution des enfants et jeunes travailleurs à l'Alliance 8.7, l'éducation adaptée et de qualité. La budgétisation sensible aux droits de l'enfant. Ces panels seront organisés sous forme d'échange d'expérience pas pays sur les résultats des actions des EJT, ou d'enquêtes réalisées par eux. Ces présentations par pays seront suivies de débats avec des experts et participants enfants. Les discussions seront sanctionnées par une synthèse globale avec des orientations et des recommandations par domaine.

- Des activités au niveau communautaire

- Elles se feront sous forme de moment d'échange et de partage avec les communautés identifiées par rapport à des problématiques spécifiques.
- Elles peuvent aussi se faire sous forme d'ateliers d'initiation et de formation avec les communautés
- Il y aura la réalisation d'émissions radio pour sensibiliser les populations et faire connaître les droits des enfants
- Des visites aux autorités et organisations communautaires
- Il pourra aussi avoir des activités de mise sous terre de plan dans des quartiers ciblés.

Les **institutions du pays hôte**, les **institutions** internationales et ONGs au plan régional, les réseaux et des associations d'enfants et jeunes assisteront aux travaux.

Les **médias internationaux** notamment les radios seront également invités.

Le contact avec la population, les autorités nationales du pays d'accueil et les institutions internationales fait également partie du programme de la rencontre, notamment à travers des activités culturelles et un concert prévu.

Le suivi

Le forum sera évalué par les participants, puis par le GEM. Les réunions annuelles du GEM et des groupes de travail du MAEJT sont les dispositifs qui permettront de faire le suivi évaluation des actions. Enda Tiers monde à travers son programme assure un appui organisationnel au MAEJT pour faciliter ces dispositifs, et les aspects de méthodologie, communication et lobbying. Un nouveau programme triennal sera finalisé à l'issue de la rencontre.

Le Financement

L'AEJT du Niger, les Autorités et Partenaires du pays, mobiliseront les frais d'hospitalité (accueil, nourriture et hébergement).

Les AEJT et les organisations partenaires doivent négocier un plan commun de soutien pour soutenir les frais de voyages et d'organisation, et une partie de la nourriture.

Le MAEJT, participera dans les frais d'organisation et de Voyage des délégués du GEM.

Avec le soutien de ses partenaires du GRPE (BIT, Enda TM, Plan, Save the Children, UNICEF, SSI-AO, OAK), notamment de leurs bureaux de pays qui seront impliqués pour sponsoriser les frais de voyage.

Budget Total: 178 285 275 Fcfa

Mobilisé par le MAEJT (soutien de Save the Children) 19 000 0000 Fcfa

Le reste sera apporté par l'AEJT Niger, ses partenaires, des sponsors locaux et internationaux